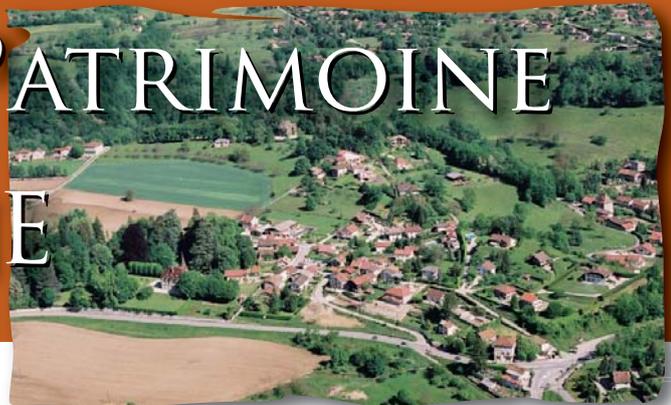




HISTOIRE ET PATRIMOINE DE COUBLEVIE



Hameau de la Tivollière

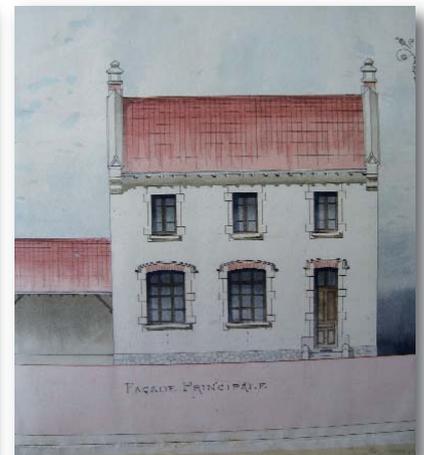
Une école au hameau de la Tivollière (1893-1998)

La Tivollière, le hameau le plus ancien et le plus peuplé de Coublevie, compte à la fin du 19^e siècle 435 habitants dans une commune qui n'en compte alors que 1558. Il réunit plusieurs lieux dits : Le Pilet, Le Barrioz, Le Camet, le Latout (Le Taramont) et les Gorges. Avec ses usines et ses commerces, le hameau peut vivre en parfaite autonomie, **cependant les chefs de famille estiment qu'il leur manque encore un élément crucial : une école** pour recevoir les enfants de 4 à 7 ans. Fin 19^{ème} siècle, dans un contexte de laïcisation de l'enseignement, la démarche n'est pas si simple. Elle illustre le passage de l'école privée à l'école publique, de l'enseignement par des congrégations religieuses à celui des instituteurs formés dans les écoles normales.

1- Une école à la Tivollière : publique ou privée ?



Ecole de la Tivollière

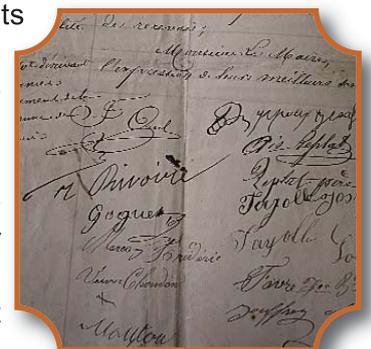


Plan de la Tivollière, ADI

Les habitants veulent une école dans leur quartier (1893)

Les écoles de Coublevie sont loin du hameau et d'accès difficile.

Pour se rendre à l'école du Bourg, les petits enfants de La Tivollière doivent effectuer des parcours longs (2,5 Km en moyenne) et escarpés avec des pentes atteignant jusqu'à 15% de dénivelé comme La route de Vouise et encore plus raide à la Côte des Frères. Aussi, depuis 1893 les parents et la municipalité multiplient les démarches pour obtenir une école. Le 1er mars 1893, les pères de famille rédigent une pétition qui recueille 77 signatures dans laquelle ils réclament au préfet, sous couvert du maire de la commune, la création d'une classe enfantine qui accueillera 63 enfants de 4 à 7 ans.



Signatures de la pétition, ADI

L'histoire de La Tivollière est très dense. Le hameau offrait une vie de quartier soutenue grâce aux commerces de proximité (boulangerie, épicerie, mercerie) et aux nombreux cafés. Aujourd'hui, La Tivollière est en retrait de l'artère principale de circulation et ses commerces ont disparu comme sur le reste de la commune. Cependant, la cohésion du hameau se maintient par une association de quartier. Les enfants bénéficient d'un service de ramassage en car, matin et soir, qui dessert les écoles maternelle et élémentaires d'Orgeoise et du Bérard.

Aujourd'hui, si l'ordinateur a remplacé le minitel dans les écoles, c'est grâce à internet que l'école d'Orgeoise tient informé les parents des différentes activités pédagogiques avec son site: <http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/v1/> La Tivollière, avec ses maisons de commerçants aux volets arrondis et ses maisons de vigneron, avec ses paysages bucoliques, a inspiré Lucien Mainssieux (1885-1958) en 1941. Le peintre prisait en effet particulièrement les paysages. Il avait l'habitude lorsqu'il revenait dans le Voironnais après de longs voyages en Afrique, de peindre la Grande Sure ou le Bois Joli en s'installant dans les hauts de Coublevie. Trois de ces tableaux sont actuellement présentés au Musée jusqu'au 6 juin dans le cadre d'une exposition sur les paysages du 19^{ème} siècle et la modernité. Musée Mainssieux à Voiron : 04-76-65-67-17.

Anne-Christine Guichard, adjointe déléguée au patrimoine



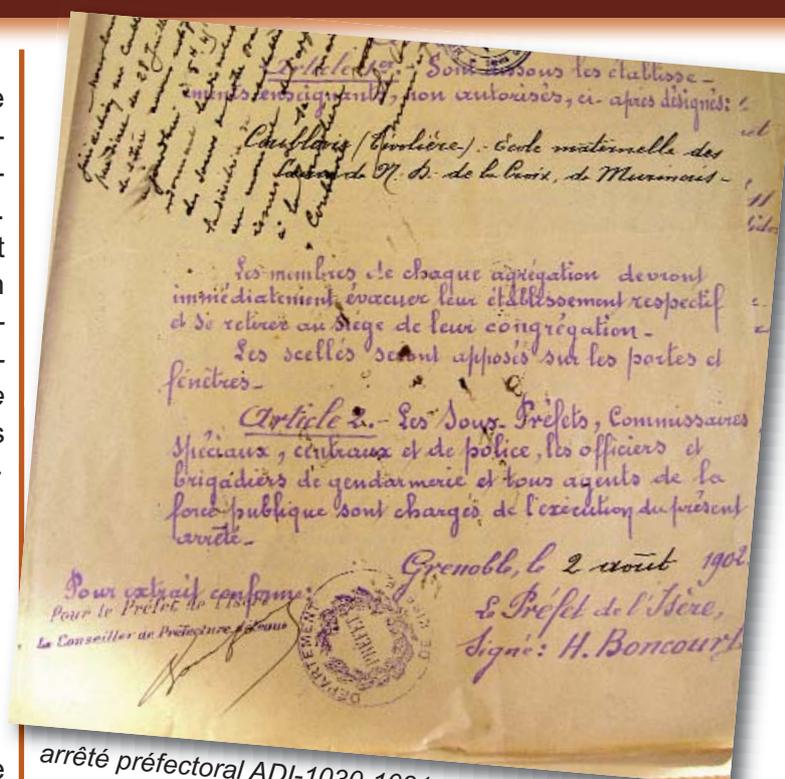
© « La Tivollière » de Mainssieux, MRF 1989.1.52

Une ébauche d'école publique avortée (1893-1897)

Le Conseil municipal étudie le projet et nomme une commission chargée de trouver un local. Quatre possibilités sont offertes sur des terrains et maisons privés. Mais la mise aux normes s'avère trop onéreuse. Le 7 octobre 1893 en réponse à une lettre du préfet qui réclame une liste nominative des élèves et le plan des lieux, le maire avoue « *n'avoir pas trouvé de bâtiments convenables présentant les conditions d'emplacement de salubrité et d'aéragé pour l'école enfantine et le logement de l'institutrice* ». Quatre ans plus tard, le 15 février 1897, nouvelle pétition des habitants. La classe enfantine laïque du Bourg est menacée de fermeture faute d'élèves. Les habitants de la Tivollière réclament le transfert de cette classe dans leur hameau. Un échange de correspondance s'engage à ce sujet entre le maire qui maintient son projet de classe enfantine à la Tivollière, le préfet qui préfère la création d'une école mixte recevant les enfants de 5 à 13 ans et l'Inspecteur d'Académie qui confirme au préfet le 17 avril 1897 « *qu'une classe enfantine ne peut exister que comme annexe d'une école primaire ou d'une école maternelle qui n'existe pas dans ce hameau* ».

Une congrégation organise la première école du hameau (avant 1897-1902)

La loi Jules Ferry du 28 mars 1882 rend l'enseignement laïc obligatoire et gratuit. Cette loi modifie profondément les institutions existantes et ouvre la voie à la concurrence. Aussi, les religieux qui enseignent dans les écoles publiques sont remplacés progressivement par des instituteurs laïcs formés dans les écoles normales. Pour garder son influence sur la population, les congrégations religieuses créent alors partout où elles le peuvent des écoles privées. C'est le cas à Coublevie avec deux écoles au Bourg (une de garçons et une de filles) et une école à la Tivollière. Ce sont les religieuses de Notre-Dame de la Croix de Murinais qui gèrent cette classe. Celle-ci fonctionne dans une pièce au 1er étage d'une maison privée située au n° 694 Route de la Tivollière. Nous n'avons pas trouvé de renseignements sur le fonctionnement de cette classe, ni sur le nombre d'élèves. Nous connaissons le nom d'une de ces élèves, Berthe Pauly, née en 1885. Ils ne devaient pas être très nombreux étant donné la dimension de la pièce. Les sœurs envisagent d'ailleurs d'aménager de nouveaux locaux pour leur école. « *Le 12 Avril 1897, soutenues financièrement par Messieurs De Villaine, les sœurs projettent la construction d'une école maternelle « libre » qui recevrait 30 élèves et éviterait sans doute la construction d'une école laïque qui coûterait à la commune et accueillerait peu d'enfants* ». (archives des sœurs de Murinais). Ce projet n'aura pas le temps de se concrétiser.



arrêté préfectoral ADI-1030-1031

Ecole publique ou école privée ?

La dualité (1901-1902)

Le 1er juillet 1901 une nouvelle loi organise les syndicats et les associations à but non lucratif. Les « associations religieuses » en sont exclues. Les congrégations doivent demander une autorisation à l'Etat pour exister faute de laquelle elles seront dissoutes. C'est ainsi que **l'arrêté préfectoral du 2 Août 1902 met fin à la dualité « public, privé » et à la concurrence scolaire à Coublevie**. Il dissout « les établissements non autorisés ci-après désignés : Coublevie La Tivollière école maternelle des sœurs de Notre-Dame de la Croix de Murinais. Les membres de chaque agrégation devront immédiatement évacuer leur établissement respectif et se retirer au siège de leur congrégation. Les scellés seront apposés sur les portes et les fenêtres ». (arrêté préfectoral ADI-1030-1031) Les sœurs de Murinais n'offrent aucune résistance à cette décision qui s'applique dans la France entière. La directrice est déjà partie lorsque le commissaire de police vient mettre à exécution cet arrêté à 5 heures 45 du matin.

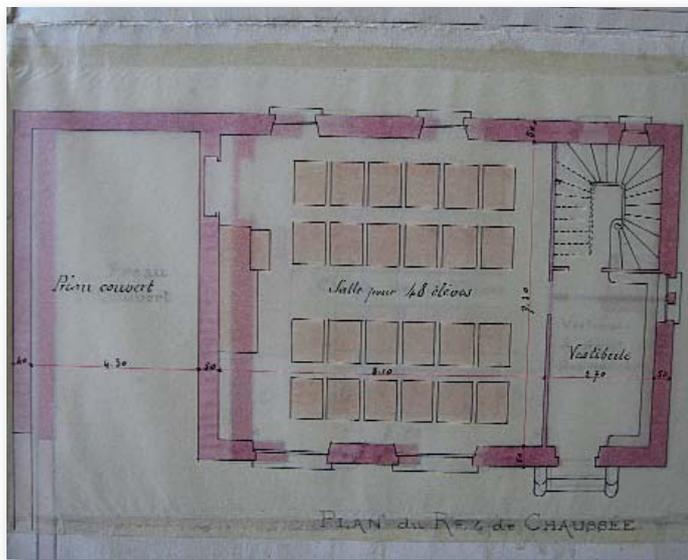
1902, une école publique mixte à La Tivollière

Août 1902, c'est non seulement l'école privée de La Tivollière qui ferme ses portes, mais aussi l'école enfantine publique du Bourg. Le contexte devient donc favorable à l'ouverture d'une école publique à La Tivollière. La classe enfantine est ainsi transférée dans ce hameau. Pour son installation, la commune loue à Claudius Mermet une maison et un jardin de 2 ares 10 ca. Le bail est de 9 ans et prendra fin le 30 septembre 1911. Mlle Gentil, institutrice auxiliaire, est nommée à ce poste provisoire. Elle n'a pas besoin de logement dans l'immédiat car elle habite à Voiron

dans sa famille. **Le 15 janvier 1903**, « Monsieur le ministre de l'instruction publique prononce la création à titre définitif d'une école mixte au hameau de la Tivollière » par arrêté ministériel.

Construction de l'école (1904-1907)

La municipalité achète une parcelle de terrain à Pierre Goguet. Le projet de l'architecte M. Vincent est accepté par le comité des bâtiments scolaires qui émet quelques réserves sur l'éclairage, l'emplacement des WC et de la fontaine attenante alimentée par les eaux Allouard de Crossey. Le 20 mars 1904 le Conseil municipal vote les crédits nécessaires à la construction de l'école : 16 500 francs couverts par une subvention de l'Etat, un emprunt au crédit Foncier et une augmentation des impôts. Toutes ces estimations seront réévaluées, car l'inspecteur d'académie demande le 27 août 1904 de prévoir une salle pour 50 élèves et non 40 comme il avait été décidé initialement, d'où une dépense supplémentaire de 1 000 francs. Le 26 février 1905, le maire de la Buisse est chargé de l'enquête publique. La construction de l'école qui est confiée à trois artisans locaux (MM. Thémistocle Négri, Maréchal et Crolard) sous la direction de l'architecte M. Vincent, s'achève le 3 octobre 1907. L'emplacement d'une importante maison romaine est découvert lors de ces travaux.



Plan de l'école - rez de chaussée

Ainsi il aura fallu 14 ans de démarches et de discussions pour faire aboutir un projet qui n'était pas tout à fait celui des parents, ni celui de l'administration.

2- Une classe laïque, mixte et unique de 1904 à 1998

L'apprentissage de la politesse et l'éducation civique
Gilbert Tivollier se souvient de son institutrice Mme Vial en 1933. Elle était maternelle tout en étant très stricte, surtout pour le règlement, la propreté et la politesse. « Après les vacances de Noël, seuls les

élèves qui souhaitaient la bonne année à la maîtresse avaient droit à un chou à la crème ! » En 1935, ont lieu les obsèques de M. Brun, directeur des tissages de la Tivollière et maire de Coublevie. Les enfants doivent sortir de l'école pour l'occasion et attendre au carrefour de la route des Gorges pour accompagner le cortège jusqu'à la Croix Bayard.

Un respect absolu de l'hygiène

Josette Rey (élève de 1951 à 1954) témoigne. « Tous les jours, matin et après midi, il fallait montrer les mains impeccables avant d'entrer en classe sinon on allait se les laver au bassin dans la cour (et en hiver, l'eau n'était pas chaude !). On écrivait avec la plume et l'encre, et les doigts étaient souvent tachés. Le plus mauvais moment de la semaine était le contrôle d'hygiène du lundi matin : il fallait se déchausser en arrivant à l'école pour montrer à notre maîtresse si on avait les pieds propres. » Cette pratique existait déjà dans les années 1930.

Un chauffage au poêle et des toilettes dehors

La classe est chauffée par un poêle d'abord au bois, puis au charbon (années 50) et enfin au mazout (années 80). Ce mode de chauffage qui fait rougir les élèves les plus près et frissonner les plus loin, n'est pas sans danger. En effet, René Mouton, élève dans les années 1910, racontait que son institutrice, Mme Puissat, allumait le feu le matin et l'entretenait toute la journée. Les enfants apportaient des bûches à l'école. Un matin d'hiver, alors qu'elle allumait le poêle, sa robe avait pris feu et elle l'avait quittée très vite ! Cette robe ne flambait pas, mais se consumait par sillons en suivant le relief du tissu. « Heureusement, elle avait des jupons en dessous !... » Les toilettes sont dehors et donnent sur la cour.

39 élèves à la fin des années 50 !

Mme Bonin explique qu'à « la fin des années 50, après une grosse arrivée d'émigrés siciliens, elle s'est retrouvée avec 39 élèves de tous âges, de 4 à 14 ans ! Ces enfants étaient très éveillés et dégourdis, mais ils ne parlaient pas un mot de français ! » Cette maîtresse, habituée à enseigner dans une école de 14 classes avant de venir au hameau, avait déjà dû s'adapter à gérer seule la classe unique. « Je n'avais pas beaucoup de contacts avec les collègues du Bourg de Coublevie, à part pour le voyage scolaire en fin d'année et les conférences pédagogiques. »

Des méthodes d'apprentissage modernes

Mme Bonin, institutrice de 1952 à 1972 à La Tivollière, avait un piano au fond de la classe et accompagnait les élèves qui chantaient avec la radio scolaire. Mme Renaud-Goud (1972 à 1997) correspondait par minitel avec les parents



lors des voyages scolaires. Sa classe a gagné le premier ordinateur. Même le Père Noël était moderne à La Tivollière puisqu'il arrivait à l'école en moto ou bien venait voir les enfants à la piscine.



Ecole de la Tivollière en 1919

La fin de l'école de La Tivollière (1993-1998)

Les effectifs de cette classe unique ont varié de 11 à 39 élèves, regroupant les enfants de l'âge de 4 ans (moyenne section) jusqu'au CE2. Il y avait parfois dans certaines sections 2 ou 3 élèves seulement et malgré les différences d'âge, l'entente et l'entraide régnaient. En 1993, les maternelles doivent désormais suivre les cours à l'école du bourg. Cette perte d'effectifs est alors compensée par le cursus complet des élémentaires jusqu'au CM2. Cependant, la menace de fermeture de l'école de La Tivollière plane. Les parents se mobilisent fortement et Mme Renaud-Goud se laisse « séquestrer » dans l'école 4 jours pour attirer l'attention. C'était la première maîtresse à ne pas habiter l'école ! La dernière institutrice de La Tivollière est Mme Michèle Lellouche l'année scolaire 1997-1998. L'école était sauvée pour un an avec ses 17 élèves. Ceci était au prix d'un aménagement particulier :

les enfants se rendaient à la cantine d'Orgeoise en taxi ! Cette dernière année était riche en événements : classes de découverte en Ardèche de trois semaines, cours d'italien, échanges avec une autre classe unique.

Trois générations de la famille Mouton-Rey ont appris à lire sur les bancs de cette classe unique. Plusieurs institutrices se sont succédées dans cette école, au cours du 20^{ème} siècle : Mesdames Puissat, Royon, Vial, Bonin, Renaud-Goud et Lellouche. Elles ont travaillé seules dans l'ombre à l'éveil de l'intelligence et du sens social de centaines d'enfants, à l'apprentissage des premiers éléments de la culture française, à la pratique des paroles et des gestes respectueux de l'ordre, de la propreté, de la discipline. L'école de La Tivollière ferme en 1998 malgré l'opposition des parents d'élèves. Les enfants intègrent le nouveau groupe scolaire installé à Orgeoise et rejoignent ainsi les enfants du Bourg, Bérard et de Garanjoud, de la maternelle au cours élémentaire. Les bâtiments de l'ancienne école sont vendus à des particuliers. Les façades sont conservées ainsi que le bâtiment des toilettes.

Recherches et rédaction de l'article par le groupe patrimoine :

Suzanne Moulin, Marie-Pascale Debarle, Josette Rey, Anne-Marie Roudier, Nicole Signorini

Témoignages :

Gilbert Tivollier, René Mouton, Josette Rey, Sophie Rey, Mmes Bonin, Renaud-Goud et Lellouche

Sources

ADI, E.582-62, 63 et 74

Archives des sœurs de Murinais

Photos J. Rey et A.-M. Roudier

Cartes postales coll. M. Bouterin



La Tivollière vers 1900